



LES ORIGINES DU MSTC



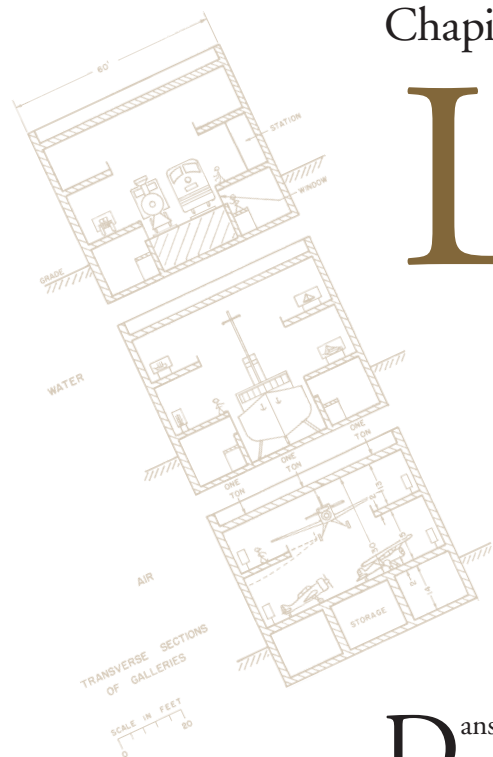
Musée des sciences et de la technologie du Canada

MUSÉE DES
SCIENCES
ET DE LA
TECHNOLOGIE
DU CANADA

Canada

Chapitre 1 :

Les origines

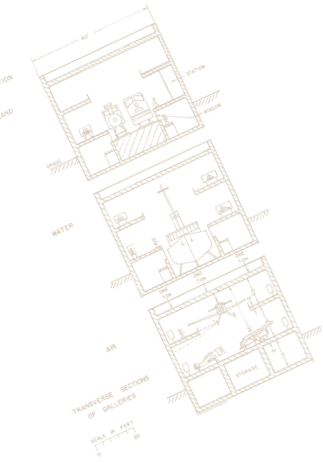


Dans son rapport de 1951, la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences — la Commission Massey — signale que le Canada n'a « pas [...] de musée qui illustre l'apport considérable de notre pays au progrès général de la science et de la technique ». Selon les commissaires, cet apport est non négligeable et a fait du Canada « l'un des pays industriels les plus importants du monde ». Un musée national des sciences « servirait non seulement à rappeler ses réalisations [celles du Canada] dans les sphères scientifique et technologique, mais aussi à orienter nos progrès dans ces domaines »¹. Par conséquent, la Commission formule la recommandation suivante :

Qu'un musée canadien des sciences soit établi et dirigé, d'abord par le Conseil national de recherches, puis par un conseil d'administration, si on juge la chose appropriée; que ce musée serve à illustrer en général l'apport du Canada à la recherche scientifique, aux sciences appliquées, à la médecine, aux inventions et progrès techniques, surtout dans le domaine de la physique, de la chimie, du génie et dans d'autres domaines affiliés².

¹ Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences 1949-1951, *Rapport*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, p. 109.

² Canada, *Rapport*, p. 377.

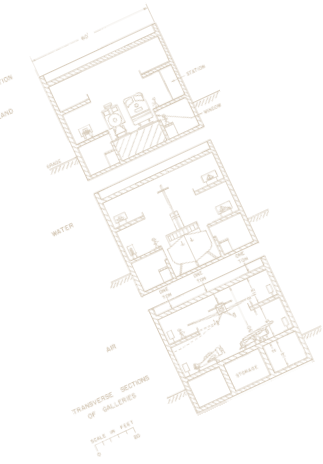


Les commissaires font 146 autres recommandations, dont 17 se rapportent directement à ce qu'ils appellent des « musées nationaux ». Les membres de la Commission présentent des solutions à court terme pour gérer des problèmes graves et proposent également des solutions à long terme pour tenir compte des besoins d'un pays dynamique et en plein développement. En ce qui concerne les solutions à court terme, d'après la plus importante recommandation, l'édifice commémoratif Victoria, qui abrite à l'époque deux directions du Musée national — histoire naturelle et histoire de l'Homme — ainsi que la Commission géologique du Canada et la Galerie nationale du Canada, doit être aménagé pour servir de musée seulement. Cette recommandation suppose, bien entendu, qu'il faut consacrer au déménagement des deux autres institutions les ressources requises. Les commissaires conseillent également au gouvernement de mettre à la disposition du Musée national « des fonds suffisants... qui lui permettront d'assurer des services d'éducation générale ».

Dans la deuxième partie des recommandations, les commissaires conseillent de créer un musée national des sciences. Les recommandations englobent également l'établissement d'un nouveau musée d'histoire du Canada qui allierait les collections historiques (artéfactuelles) conservées par les Archives publiques du Canada et les collections d'histoire de l'Homme du Musée national existant, ainsi que d'autres collections d'« objets historiques » conservées par le gouvernement fédéral et des « tableaux et portraits » des collections de la Galerie nationale « qui conviennent mieux à un musée historique qu'à une galerie de peinture [sic] ». Il faudrait aménager ce nouveau musée, comme le musée des sciences, dans « un immeuble convenable et approprié ». Les commissaires recommandent aussi au gouvernement d'établir un jardin botanique national ainsi qu'un jardin zoologique, et d'« étudier[r] l'opportunité » de mettre en place au moins un aquarium national³.

*Un musée national
des sciences « servirait
non seulement à rappeler
ses réalisations [celles
du Canada] dans les
sphères scientifique et
technologique, mais aussi
à orienter nos progrès
dans ces domaines ».*

³ *Ibid.*, p. 375-377.

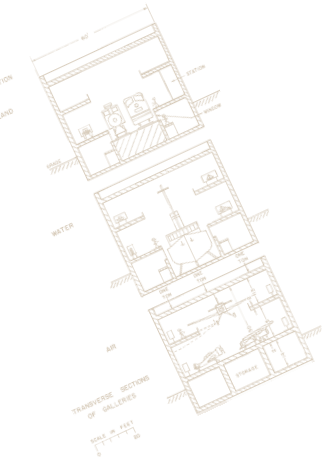


Compte tenu de toutes ces propositions ambitieuses qui risquaient d'être coûteuses, il n'est sans doute pas étonnant que rien ne soit accompli au sujet du musée des sciences proposé — ou les autres recommandations concernant des musées — pendant près d'une décennie. Par la suite, en 1958, le gouvernement commence à élaborer des plans pour les nouveaux musées et leurs immeubles. Cette année-là, le ministère des Travaux publics informe le Musée national que l'édifice commémoratif Victoria « est détérioré » [traduction] et qu'il faut trouver ou construire de nouveaux locaux. Cet avis coïncide avec les plans de la Commission de la capitale nationale (CCN) pour refaire le centre-ville d'Ottawa et créer une capitale « imposante comme il se doit » [traduction]. Ces deux objectifs à l'esprit, le gouvernement fédéral commande une série d'études, de propositions et de plans pour le centre d'Ottawa. En 1962, la CCN engage la société d'architecture John B. Parkin Associates pour concevoir un plan de réaménagement de la Place de la Confédération et des environs. Le nouvel édifice du Musée national devient une composante essentielle de ce plan. Il est censé être établi entre le pont MacKenzie-King et l'avenue Laurier, et combiner les directions d'histoire naturelle et d'histoire de l'Homme dans un grand immeuble qui abritera les expositions, les installations de recherche et les entrepôts. En 1965, le plan comporte aussi une proposition de la CCN pour que le nouveau musée des sciences fasse partie du complexe, dans la mesure où il serait construit de l'autre côté de l'avenue Laurier, à l'emplacement actuel de l'hôtel de ville d'Ottawa. Ce complexe formerait la base d'un « campus » muséal qui ferait d'Ottawa une ville beaucoup plus attrayante où la fréquentation des musées serait encouragée et le tourisme, favorisé.

Avant même que la Commission de la capitale nationale ne commande son plan Parkin, un autre Parkin — J. H. Parkin — rédige une proposition pour un nouveau musée des sciences et de la technologie. J. H. Parkin, ancien directeur de la Division de génie mécanique du Conseil national de recherches du Canada, est membre actif du Comité associé du musée national de l'aviation, formé en 1954 pour conseiller le gouvernement sur la création d'une institution qui permettrait de préserver et d'interpréter l'histoire de l'aviation du Canada. On ne sait pas exactement qui a commandé la proposition de J. H. Parkin ou quel délai a été alloué à Parkin pour la formuler. Le rapport date du mois d'août 1960.



J. H. Parkin avec C. J. Mackenzie, ancien président du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), vers 1960. (Photo : archives du CNRC)

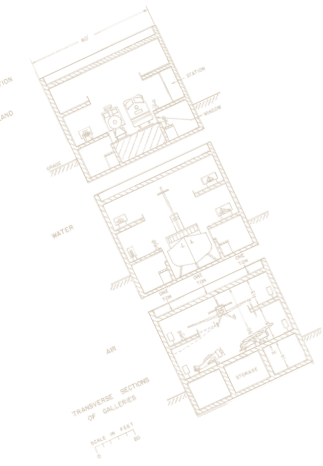


Étant donné la brièveté de la proposition de Parkin — le texte compte seulement 16 pages et le document fait 25 pages —, elle constitue davantage un document d'ordre conceptuel qu'un plan précis pour la nouvelle institution. Pourtant, elle est importante pour diverses raisons. Elle représente la première preuve concrète que le gouvernement étudie sérieusement le conseil de la Commission Massey sur la création d'un musée national des sciences et de la technologie. Même si la proposition de Parkin est esquissée à grands traits, elle survole également la plupart des questions essentielles relatives à la création d'un nouveau musée — de la fonction et du contenu jusqu'à l'administration en passant par le type d'emplacement et d'installations nécessaires, et elle présente même un design.

Le document de Parkin énonce les principes qui ont au bout du compte façonné le nouveau musée. Selon Parkin, le musée a une double fonction : établir des « archives visuelles » [traduction] sur les réalisations canadiennes en science et en technologie, et offrir une ressource éducative sur l'histoire des sciences et de la technologie à l'intention du grand public et des chercheurs qui visitent le musée. Les expositions permettent aux enseignants d'aborder et d'enrichir d'une façon différente et plus agréable le programme d'études en sciences. D'un point de vue plus scientifique, le musée devient une mine de connaissances et d'expertise qui attire des chercheurs de divers domaines pour étudier les progrès technologiques et leur exploitation au Canada. Dans le cadre de son rôle en matière de recherche et d'éducation, le musée est « plus efficace qu'une bibliothèque de référence, car un objet matériel tridimensionnel, bien plus que de simples descriptions, favorise une compréhension approfondie » [traduction].

Parkin ajoute que le musée devrait, pour remplir ses fonctions en matière de recherche et d'éducation, traiter de questions générales, viser à se tailler au bout du compte une « réputation internationale » [traduction] et aborder « tous les domaines scientifiques et technologiques » [traduction]. Cependant, comme le musée doit avoir dans l'immédiat des objectifs moins ambitieux, Parkin propose un « musée de taille modeste, consacré aux domaines scientifiques auxquels les Canadiens ont beaucoup apporté et aux domaines technologiques et industriels qui ont contribué à la formation du Canada et à son développement et l'ont rendu prospère et important » [traduction].

Parkin présente 12 domaines initiaux qui doivent chacun avoir sa propre salle d'exposition : les sciences, l'exploration et l'arpentage, le transport aérien, le transport maritime, le transport terrestre, les communications, les industries forestières, l'agriculture, l'exploitation minière, la métallurgie, la production de pétrole et de gaz, l'hydraulique technique, les aménagements



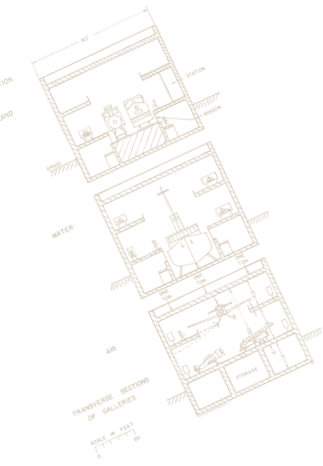
hydroélectriques, et les industries manufacturières et le secteur de la construction. En ce qui concerne chacun de ces domaines, le musée doit « conserver pour le pays des appareils originaux et historiques » [traduction] et mettre en place des comités consultatifs formés de spécialistes de chacun des domaines pour consulter les conservateurs. Il propose un « traitement » [traduction] essentiellement historique des sujets, où l'on retrace l'évolution d'une technologie donnée, depuis sa découverte ou son utilisation jusqu'à nos jours⁴.

Conformément à la nouvelle tendance internationale en matière d'interprétation et de design muséologique⁵, et dans la foulée des préoccupations exprimées par la Commission Massey sur la nécessité d'accroître le rôle éducatif des musées, Parkin soutient également que le nouveau musée « doit être vivant, dynamique, s'accroître sans cesse et se tenir toujours à la fine pointe » [traduction]. Sinon, d'après lui, le musée ne peut pas remplir sa fonction éducative et combattre la fausse impression, répandue dans la population, que les musées sont des « collections poussiéreuses et monotones [...] entassées dans des immeubles sombres et lugubres » [traduction]. En ce qui concerne l'administration, il croit que les musées ont besoin avant tout de souplesse et d'indépendance. Après avoir fondé ses arguments sur divers exemples de musées internationaux qui donnent de bons résultats, il recommande un conseil d'administration formé de représentants gouvernementaux, de scientifiques et d'ingénieurs réputés et de représentants du milieu universitaire et de l'industrie. Enfin, il insiste sur la nécessité d'engager du personnel professionnel très compétent pour assurer le « dynamisme et la réussite » [traduction] du nouveau musée et signale au passage que certaines universités américaines ont commencé à offrir des cours de niveau supérieur en muséologie et en administration muséale⁶.

⁴ J. H. Parkin, *A Proposal for a Canadian Museum of Science and Technology*, Ottawa, 1960, p. 1-5.

⁵ À l'époque, il y a de grands changements et beaucoup d'introspection dans la communauté muséale internationale. Pour une discussion sur les diverses expérimentations muséologiques entreprises dans les années 1960 et 1970, voir Kenneth Hudson, *Museums of Influence*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

⁶ Parkin, p. 6-9. À ce sujet, Parkin rejoint les préoccupations de la Commission Massey et de la Commission Miers-Markham de 1932, qui ont toutes deux attiré l'attention sur l'importance essentielle des conservateurs professionnels pour assurer la réussite d'un musée et ont signalé que les conservateurs canadiens étaient sous-estimés et sous-payés, et démoralisés par la situation pitoyable des musées et l'absence d'appui du gouvernement ou du public à l'égard de leurs établissements et leur travail. Pour obtenir d'autres commentaires à ce sujet et des citations précises tirées du rapport Miers-Markham, voir le rapport de la Commission Massey, p. 110-119.

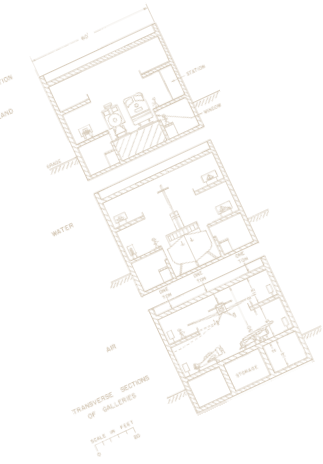


Parkin ne croit pas qu'il faille établir le nouveau musée sur le site de la rue Laurier proposé par la CCN. Selon lui, le coût d'un emplacement central limiterait au contraire la taille du musée et la superficie du terrain avoisinant — essentiel pour les activités de plein air et le stationnement. Par ailleurs, les désavantages d'un emplacement en banlieue peuvent facilement être atténués par un bon accès aux réseaux de transport urbain, le nombre de places de stationnement, des services de restauration dans le musée et de l'espace pour les agrandissements, et la croissance soutenue de la ville grâce à laquelle, avec le temps, le site sera moins éloigné. Parkin mentionne également qu'il faut une ligne de chemin de fer pour faciliter l'acquisition et la disposition de matériel roulant et qu'un accès par voie navigable serait également avantageux pour exposer des artefacts liés au transport maritime.

La proposition de J. H. Parkin n'a pas produit de résultats immédiats et, en 1964, les partisans du musée des sciences se demandent avec une certaine inquiétude si ce projet n'est pas en perte de vitesse. Le site proposé par le gouvernement n'est toujours pas libre et cela signifie qu'il n'y aura pas de nouvel édifice pour le musée avant le milieu des années 1970. En outre, au mois de juin de la même année, le secrétaire d'État du Canada, l'honorable Maurice Lamontagne, répond, à une question sur les plans de son gouvernement concernant le nouveau musée, que la nomination d'un directeur est « à l'étude et [qu'il faut] prendre des mesures immédiates ». Il fait observer qu'une nomination de ce type devrait avoir lieu bien avant l'ouverture d'un établissement, étant donné que le nouveau directeur devra se concentrer sur la formation d'une collection pour qu'il soit possible d'avoir des expositions et des programmes⁷. L'engagement du gouvernement à l'égard du projet n'est pas très enthousiaste.

Dans ce contexte, les partisans du musée des sciences décident de prendre des mesures pour affermir la détermination du gouvernement d'aller de l'avant en ce qui concerne le projet. En juillet 1964, des personnes intéressées se réunissent pour discuter de diverses préoccupations et de stratégies possibles. MM. R. G. Glover et A. W. F. Banfield représentent respectivement les directions de l'histoire naturelle et de l'histoire de l'Homme du Musée national. M. M. S. Kuhring représente le Conseil national de recherches, MM. R. H. Tanner et Arthur Dunn sont les représentants de l'Institut des ingénieurs électriciens. Des représentants des services techniques et

⁷ Hansard, 17 juin 1964, p. 4583. Copie dans les archives Dunn, Bibliothèque et Archives Canada [BAC] MG 31, J6, vol. 1.



de l'administration au Musée national sont aussi présents. Après avoir discuté d'un certain nombre de questions d'ordre opérationnel et de thématiques relatives au musée, les participants s'entendent sur un projet de plan d'action.

Que le groupe rédige, dans la mesure du possible au cours des mois de juillet, d'août et au début de septembre, un énoncé de principes pour le Musée des sciences et de la technologie et des propositions d'énoncés de qualités pour un directeur. Par la suite, les membres du groupe devraient s'efforcer de fixer une date logique et objective pour l'ouverture de l'édifice et proposer un plan d'action et un budget pour couvrir les dépenses d'une activité de ce type, à l'exclusion des coûts liés à l'édifice. En septembre, il est proposé de soumettre un mémoire à l'honorable M. Lamontagne, secrétaire d'État, appuyé par des personnalités du domaine de la technologie industrielle afin d'exercer des pressions pour obtenir une institution de ce genre le plus tôt possible au Canada⁸. [traduction]

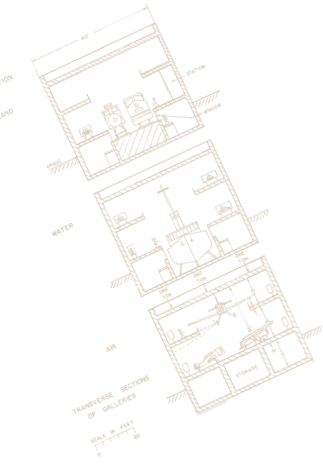
Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, M. Dunn, sur les conseils et à l'aide de MM. Kuhring et de G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'État du Canada, forme un comité, appelé Comité d'appui du musée national des sciences, pour « appuyer » [traduction] les fonctionnaires responsables de la constitution du nouveau musée. Ce comité doit recueillir des « idées et des propositions d'expositions auprès de personnes et d'organismes intéressés partout au Canada » [traduction], formuler des recommandations sur « la philosophie et les thèmes des expositions du musée » [traduction], repérer des « objets d'exposition convenables » [traduction] et identifier de « les donateurs possibles de fonds ou d'objets »⁹ [traduction].



M. G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'État, avec l'honorable Paul Hellyer, ministre de la Défense, lors de l'ouverture d'une exposition de la collection nationale d'aviation à la station aérienne de Rockliffe, le 21 mai 1965. M. Steele a joué un rôle de premier plan pour garder à l'ordre du jour le projet d'un musée des sciences au début des années 1960, et pour l'obtention de financement suffisant pour sa création et trouver un édifice. (MSTC J 10937-6)

⁸ Archives Dunn, procès-verbal de la réunion, Musée des sciences et de la technologie, p. 2-3.

⁹ Archives Dunn, ébauche de mandat, comité d'appui du Musée national des sciences. Document joint de Dunn à J. S. Glassford, 8 février 1965.



La première réunion du groupe a lieu le 30 avril 1965 et 11 personnes y assistent : deux représentants respectivement du Secrétariat d'État du Canada et du Musée national et des représentants de divers domaines liés aux sciences, à la technologie et au génie au gouvernement, dans le milieu universitaire et le secteur privé. M. Hindley, représentant du Secrétariat d'État, informe le groupe des plans du gouvernement pour le Musée national. Il aborde le projet de bâtiment, le projet de législation et son « approche radicale » [traduction] où « le complexe relève d'un conseil d'administration nommé par le premier ministre et dont les pouvoirs correspondent à ceux d'une société d'État, mais qui dépend sur le plan administratif du Secrétariat d'État, par l'entremise de son secrétaire » [traduction]. Chacune des directions du musée devait devenir un musée national distinct doté d'un comité consultatif pour appuyer ses propres champs d'intérêt et préoccupations¹⁰.

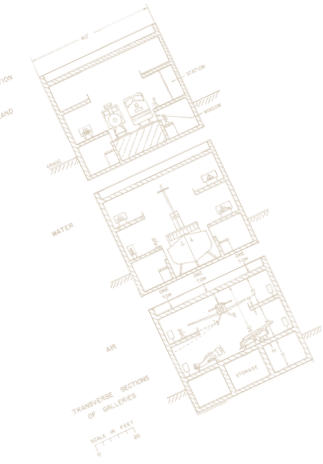
Cependant, les membres du comité d'appui s'intéressent surtout à la préparation d'un mémoire à l'intention du ministre qui soulignerait la raison d'être probable du musée. Leurs discussions portent sur divers sujets, de la philosophie jusqu'aux programmes éducatifs en passant par l'emplacement du musée. On signale l'« urgence d'obtenir des idées pour le musée » [traduction] et on rappelle aux membres que, même s'ils sont encouragés à examiner « tous les aspects du musée » [traduction], le Ministère veut obtenir leur mémoire écrit au plus tard en août ou septembre 1965¹¹.

Les membres du comité, qui travaillent tous bénévolement, se réunissent périodiquement au cours de l'été et de l'automne 1965. Ils demandent des conseils à des spécialistes de musées du monde entier et à des leaders du milieu scientifique et du secteur privé au Canada pour rédiger leur mémoire et accroître leur réseau de conseillers et de donateurs. Le 5 novembre 1965, le document est présenté au sous-secrétaire d'État du Canada, G. G. E. Steele. Le Comité envoie également son mémoire à un certain nombre de scientifiques, d'ingénieurs et d'enseignants canadiens pour obtenir des commentaires et des critiques.

Le mémoire du comité d'appui est un peu plus volumineux que la proposition initiale de J. H. Parkin et lui doit de toute évidence beaucoup. Il souligne la nécessité d'intervenir de toute urgence, dans la mesure où la science et la technologie prennent de plus en plus d'importance dans la société canadienne et où des pans irremplaçables du patrimoine du Canada risquent de disparaître en raison des retards. Le Comité croit, comme Parkin, à l'importance de la démarche historique, mais il fait valoir en même temps la nécessité d'utiliser des techniques d'exposition

¹⁰ Archives Dunn, séance d'ouverture du comité d'appui du Musée national des sciences, 30 avril 1965, p. 1.

¹¹ Archives Dunn, séance d'ouverture, p. 2.



dynamiques qui démontrent entre autres certains principes scientifiques fondamentaux. Il réaffirme aussi la valeur formatrice du musée, ainsi que l'importance des fonctions de base comme la constitution d'une collection, la conservation et la recherche. En ce qui concerne les domaines abordés par le musée, le Comité n'entre pas dans les détails comme Parkin, mais se concentre plutôt sur ce qu'il appelle l'approche « systémique » [traduction]. Selon les membres du comité, le nouveau musée doit considérer les sciences physiques et tous les secteurs de la technologie comme un vaste ensemble panoramique englobant des découvertes passées, présentes et futures et des innovations interdépendantes d'un domaine à l'autre¹².

Comme Parkin, les membres du comité soulignent la nécessité pour le nouveau musée d'avoir un niveau élevé d'autonomie administrative, comme celui accordé aux sociétés d'État. Il est également essentiel d'obtenir du financement stable et permanent, surtout au cours des premières années de la mise en place¹³. Ils réaffirment l'importance d'engager du personnel compétent et font état de la difficulté de trouver des spécialistes de domaines scientifiques et technologiques qui ont également des connaissances ou de l'expérience en conservation¹⁴. Les membres du comité discutent de façon assez approfondie de l'emplacement et de la taille du musée; ils proposent que le gouvernement réexamine son plan de construction du musée au centre-ville et envisage au contraire l'un des nombreux sites suburbains. Selon eux, le musée peut facilement obtenir en banlieue un terrain de plus de 500 000 pieds carrés [plus de 152 400 mètres carrés] qui rende justice au domaine des sciences et de la technologie et satisfasse les nombreuses exigences que le public aura avec le temps à l'égard de cette institution¹⁵.

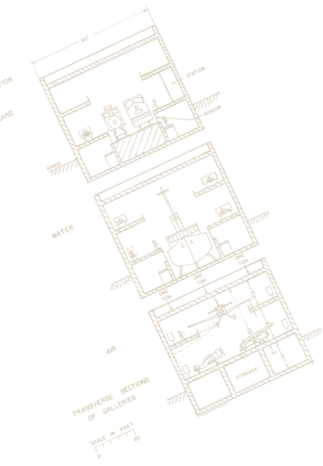
Il souligne la nécessité d'intervenir de toute urgence, dans la mesure où la science et la technologie prennent de plus en plus d'importance dans la société canadienne et où des pans irremplaçables du patrimoine du Canada risquent de disparaître en raison des retards.

¹² Archives Dunn, *Brief to the Secretary of State Department Re: Museum of Science and Technology submitted by Museum Support Committee*, 5 novembre 1965, p. 9.

¹³ Archives Dunn, *Brief*, p. 17-18.

¹⁴ Archives Dunn, *Brief*, p. 9-13.

¹⁵ Archives Dunn, *Brief*, p. 13-17.



Le Comité traite aussi du type de directeur utile au musée, compte tenu que ce choix aura des répercussions évidentes sur l'orientation et la philosophie de l'institution. Selon les membres du comité, il faut, à tout le moins au début :

établir le musée sous l'autorité d'un directeur que l'on peut considérer davantage comme un collectionneur qu'un étudiant en technologie. Ce genre de personne connaîtrait bien en général l'histoire de la technologie et devrait voyager un peu partout dans le monde pour obtenir les objets qui permettent de donner à l'institution une impulsion initiale¹⁶. [traduction]

La titularisation de ce directeur serait « assez brève » [traduction] et il serait suivi par un directeur « qui systématiserait la collection et orienterait le musée vers sa forme plus définitive » [traduction]. Le nouveau directeur, choisi par un conseil d'administration, « seraient appuyés par un comité technique consultatif formé de personnes intéressées dans divers domaines scientifiques et technologiques » [traduction]. Ce comité donnerait des conseils et fournirait de l'aide au besoin, notamment en ce qui concerne les acquisitions¹⁷. À la fin de son mémoire, le Comité joint une liste de 42 associations et sociétés professionnelles, industrielles et historiques qui pourraient être intéressées et pourraient « contribuer à la création d'un musée national des sciences »¹⁸ [traduction].

Le Comité a reçu bien des réponses réfléchies et positives, dont la plus importante a été transmise par M. G. G. E. Steele. Dans sa lettre datée du 7 décembre 1965 où il accuse réception du mémoire, il déclare être « tout à fait d'accord » [traduction] avec le Comité quant à « l'urgent besoin d'établir un nouveau musée » [traduction] et annonce que le Ministère « cherche activement à faire approuver des dispositions financières pour l'exercice financier 1966-1967 afin d'entreprendre les travaux, entre autres nommer sans tarder un directeur »¹⁹ [traduction].



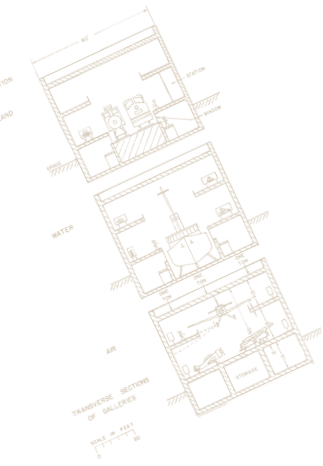
Défilé en voiture d'époque, le 23 avril 1965. Remarquez l'enseigne sur la portière : « Futur musée des sciences et de la technologie ». (MSTC J 18683-7)

¹⁶ Archives Dunn, *Brief*, p. 10-11.

¹⁷ Archives Dunn, *Brief*, p. 10-11.

¹⁸ Archives Dunn, *Brief*, p. 1.

¹⁹ Steele à Punchard, 7 décembre 1965, archives Dunn, MG 31 J6, vol. 1, dossier n° 3.



Steele a apparemment répondu de façon plus détaillée au mémoire. Dans cette lettre, il semble s'être dit préoccupé par la possibilité qu'un musée national général soit en concurrence avec diverses institutions non identifiées du pays ou subisse leur concurrence. Il pose aussi des questions sur les propositions du comité relatives à l'emplacement et au financement de l'institution²⁰.

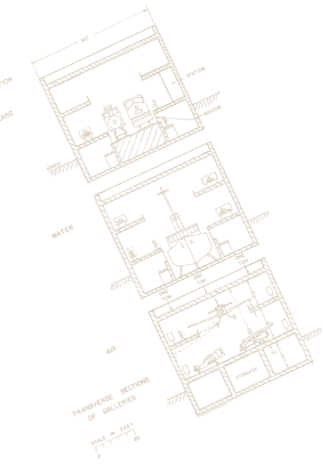
Malgré ces sujets de préoccupation, Steele donne suite à sa promesse de trouver du financement pour établir le musée au cours du prochain exercice financier. Au début de mai, le Ministère rédige un énoncé de qualités pour le poste de directeur. L'énoncé de qualités qu'il publie plus tard pour annoncer le poste est beaucoup plus court et moins précis et le salaire est fixé à un maximum de 20 000 \$CAN. Le sous-secrétaire d'État du Canada demande également aux membres du comité d'appui de proposer des candidats qui, selon eux, pourraient occuper le poste. Le secrétaire du comité, Arthur Dunn, présente les noms de deux candidats britanniques, M^{lle} Margaret Weston (recommandée par le colonel A. A. Kennedy, commissaire d'Ontario Hydro) et M. Frank Greenaway, tous deux du Musée des sciences à Londres. À la fin de sa lettre, il déclare être « désolé de ne pas connaître de Canadien ayant suffisamment d'expérience et de connaissances pour diriger une institution comme celle qui est prévue; en effet, il y a partout une grande pénurie de personnel ayant ce type de compétences »²¹ [traduction].

À peu près à la même époque, Steele approuve la formation d'un deuxième comité se rapportant au projet de nouveau musée. Le Comité associé des musées nationaux des sciences et des techniques est analogue au Comité associé du musée national de l'aviation. Il vise à donner des conseils aux groupes intéressés à établir des musées dans le domaine scientifique et, plus particulièrement, à apporter une aide concrète au tout début du musée des sciences proposé. Comme le comité d'appui, ce groupe est formé de représentants de divers secteurs gouvernementaux, de l'industrie et de l'éducation. Son président, J. C. R. Punchard, et son secrétaire, A. D. Dunn, font partie du comité d'appui. Ses priorités sont également similaires. Il est censé aider le Secrétariat d'État du Canada à répondre à trois exigences importantes en ce qui concerne le projet de musée des sciences : la nomination d'un directeur compétent, l'acquisition d'une collection substantielle et le repérage d'un lieu d'entreposage pour cette collection²².

²⁰ Les dossiers ne contenaient pas la deuxième réponse de Steele, mais une copie de la réponse de Punchard à Steele. Voir Punchard à Steele, 17 janvier 1966.

²¹ Dunn à Steele, 21 juillet 1966.

²² Procès-verbal de la première réunion du Comité associé des musées nationaux des sciences et des techniques, 20 juin 1966. Archives Dunn, dossier n° 6.



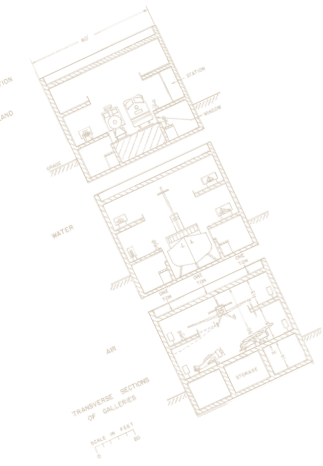
À l'automne de 1966, le Secrétariat d'État choisit un directeur pour le nouveau musée. David McCurdy Baird est géologue professionnel et a été président du Département de géologie à l'Université d'Ottawa pendant huit ans à l'époque où il est nommé directeur de la Direction des sciences et de la technologie au Musée national du Canada. Au fil des ans, il se met à s'intéresser plus particulièrement à la vulgarisation de la science; il rédige notamment des guides pour les parcs nationaux et une brochure sur la géologie et le paysage de Terre-Neuve, ainsi que 47 scénarios pour *Live and Learn*, premier programme éducatif de CBC, le réseau de langue anglaise de la télévision de Radio-Canada. Il donne également des conférences publiques et il est très engagé dans la Youth Science Federation, organisme qui vise à susciter l'intérêt des élèves du secondaire à l'égard du mouvement des expo-sciences au Canada. Il est élu président de cet organisme en 1968²³.

Même si le gouvernement va de l'avant avec ses plans pour la nouvelle Direction des sciences et de la technologie, il semble encore avoir des doutes sur la stratégie de développement globale pour le Musée national. En 1964, à l'époque où le gouvernement transfère ses plans du ministère des Ressources et du Développement économique au nouveau Secrétariat d'État du Canada, on prévoit encore aménager les directions de l'histoire naturelle et de l'histoire de l'Homme dans leur nouvel édifice avant le 1^{er} janvier 1967. Toutefois, en juillet 1965, le gouvernement annonce que le projet est retardé d'au moins un an. Après avoir déclaré que le projet est principalement reporté en raison de la surcharge de travail du secteur de la construction à Ottawa, le secrétaire d'État tire parti du délai pour étudier l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard des activités culturelles et concevoir un plan général à l'intention du Musée national²⁴.

En 1965, M. Lamontagne nomme Gordon Sheppard, consultant spécial pour les arts. M. Sheppard reçoit un mandat général qui englobe l'étude « de l'utilité et des fondements d'une politique culturelle pour le gouvernement fédéral » [traduction] et la formulation de « recommandations à l'égard d'une politique culturelle » [traduction]. Pour mener à bien ces objectifs, Sheppard doit considérer non seulement les besoins, les politiques et les méthodes de planification du gouvernement à l'époque, mais également les besoins et les stratégies possibles pour en tenir compte dans le futur. Sur les quelque 900 pages du manuscrit dactylographié,

²³ « Commentary », dans *Chemistry in Canada*, janvier 1968, p. 9; Sandra Gwyn, « Ottawa's peculiar hand-me-down treasurehouse », dans *Saturday Night*, vol. 95, n° 3, avril 1980, p. 35; Musées nationaux du Canada, *Nouvelles = Newsletter*, n° 2, automne 1968, p. 8.

²⁴ J. D. Leaning à A. D. Dunn, 21 avril 1965. Archives nationales du Canada (ultérieurement ANC), archives Arthur Dunn, MG 31 J6, vol. 1; Archie F. Key, *Beyond Four Walls The Origins and Development of Canadian Museums*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1973, p. 222-224.



Sheppard consacre seulement un peu plus de 30 pages au Musée national. Dans ces pages, il examine certains sujets abordés par des études antérieures, notamment celles des commissions Massey et Glassco; il commente et précise leurs recommandations et détermine l'état d'avancement des travaux, s'il y a lieu, pour concrétiser ces dernières²⁵.

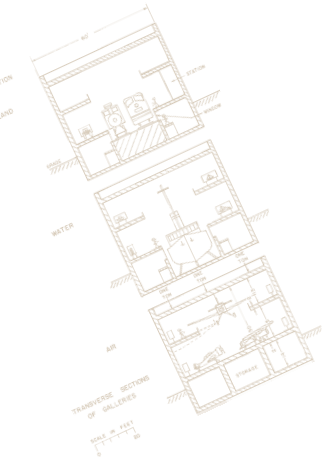
Sheppard déclare entre autres qu'il est « essentiel » [traduction] de doter le Musée national d'un nouvel édifice pour que l'institution réalise les objectifs ambitieux fixés par Massey. Cependant, même s'il fait remarquer que « le moral déjà chancelant au Musée s'est affaibli » [traduction] à la suite de la décision récente de remettre à plus tard les travaux de construction, il recommande que le gouvernement « analyse la pertinence » [traduction] du design existant. Selon lui, un grand nombre de personnes, notamment certains directeurs responsables de directions au Musée national, trouvent que le plan de 1961 est déjà désuet et doit être mis à jour pour tenir compte des changements qui s'opèrent dans la nature des musées au Canada et à l'étranger. En outre, Sheppard recommande d'entreprendre rapidement ce processus de réexamen et de restructuration, pour éviter de saper davantage le moral des effectifs et d'effectuer des dépenses supplémentaires pour ce qui semble alors un plan de construction désuet²⁶.

Sheppard a également son mot à dire sur le projet de nouveau musée des sciences. D'après lui, compte tenu que le gouvernement de l'Ontario a décidé de construire un musée des sciences « de tout premier ordre » [traduction] à Toronto, le gouvernement fédéral serait malavisé d'investir dans une institution concurrente. Après avoir signalé que, selon « certains directeurs de musée » [traduction], le musée national deviendrait ainsi « superflu, un gaspillage d'effectifs et d'argent » [traduction], il soutient que la mise en place de ce nouveau musée à l'heure actuelle aura également pour effet de « disperser des énergies et des ressources limitées » [traduction] dont les deux directions existantes du Musée national ont sérieusement besoin. Il recommande que le gouvernement fédéral remette à plus tard ce projet et en profite dans l'intervalle pour évaluer le contenu et le rendement réels du musée de l'Ontario, et utilise cette évaluation pour « clarifier sa réflexion » [traduction] sur ce que le musée national doit être. Cette stratégie permettrait aussi au gouvernement de se concentrer sur la remise en « parfaite condition » [traduction] des directions de l'histoire de l'Homme et de l'histoire naturelle avant d'accorder son attention au musée des sciences²⁷.

²⁵ Gordon Sheppard, *A Special Report on the Cultural Policy and Activities of the Government of Canada, 1965-1966*, volume II, p. 290-317.

²⁶ Sheppard, p. 305-306.

²⁷ Sheppard, p. 314-316. À la même époque, dans une section consacrée au Musée des beaux-arts du Canada, M. Sheppard recommande que le gouvernement crée « un musée des beaux-arts du Canada et d'art moderne ». Il recommande aussi que le gouvernement envisage de « créer un musée du portrait du Canada » [traduction]. Sheppard, p. 259.



À la fin de l'été 1966, le gouvernement de l'Ontario décide que sa nouvelle institution sera un centre des sciences axé sur le présent et sur des principes et non des objets²⁸.

Pendant que Sheppard travaille encore à son rapport, le secrétaire d'État du Canada commande une deuxième étude, plus précise, sur le Musée national. Cette analyse, préparée par Frederick Gutheim, consultant en affaires municipales établi à Washington, porte sur les plans gouvernementaux de 1961 pour le nouvel édifice, dans le contexte d'un environnement politique, social, culturel, urbain et muséologique en pleine évolution. Gutheim, comme Sheppard, trouve que la proposition « ne convient pas du tout » [traduction] à la nouvelle réalité, qui englobe deux musées de plus en plus distincts — en histoire naturelle et en histoire de l'Homme — et qui, d'après les recommandations faites à la suite d'une série d'enquêtes, exige qu'une attention beaucoup plus grande qu'auparavant soit accordée aux expositions, à l'éducation et à divers programmes et espaces publics²⁹.

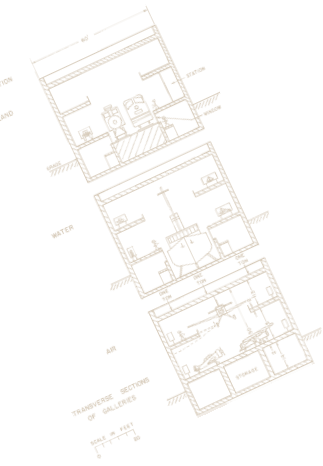
Gutheim établit un rapport détaillé où il analyse les obstacles que le Musée national doit surmonter et propose divers moyens de les surmonter. Il étudie le milieu urbain d'Ottawa en constante évolution, sa croissance, le sens des voies de circulation et le rôle du tourisme dans la région. Il examine aussi le design architectural en ce qui concerne les musées et la transformation de leurs rôles dans la société, surtout en matière d'éducation et de sensibilisation. Enfin, il émet des hypothèses sur ce que l'avenir réserve aux musées où il insiste sur divers facteurs importants comme une fréquentation à la hausse et des besoins accrus en personnel professionnel³⁰.

Gutheim conclut que, même si le site proposé (le parc de la Confédération d'aujourd'hui) pour le nouveau musée doit être conservé, il faut mettre au rebut le plan de construction existant et le remplacer par un nouveau projet. Par ailleurs, il recommande que le gouvernement examine les

²⁸ Même si les premiers gestionnaires du Centre des sciences de l'Ontario et les dirigeants politiques veulent que ce centre soit un musée similaire au Smithsonian, le gouvernement se ravise au milieu de l'année 1966 et décide au lieu de suivre l'exemple du Frank Oppenheimer Exploratorium. Un grand nombre d'observateurs croient que ce changement d'orientation radical, de même qu'une importante restructuration organisationnelle, ont hâté la démission du premier directeur et de plusieurs membres du personnel à la fin de l'été 1966 (correspondance avec Valerie Hatten, bibliothécaire du Centre des sciences de l'Ontario). Au nombre des sources de M^{me} Hatten, mentionnons le livret du 10^e anniversaire du Centre intitulé *First 10 Years*. [traduction], à titre de nouvelle institution distincte du Musée des beaux-arts existant.

²⁹ Frederick Gutheim, *The National Museum of Canada, Program Planning and Location*, rapport rédigé pour le Secrétariat d'État du Canada, novembre 1966, p. 2-5.

³⁰ Voir par exemple, Gutheim, p. 94-102.



du Musée comprennent que le plan n'est déjà plus adéquat, cette mesure n'est pas bien accueillie. L'un des directeurs et plusieurs cadres au Musée national démissionnent dans un élan de frustration devant le manque d'intérêt apparent du gouvernement à l'égard des problèmes urgents auxquels le Musée est confronté. Pour sa part, le gouvernement s'efforce de démontrer son engagement permanent par le biais du dépôt, en mai 1967, d'une législation — qui deviendra la *Loi sur les musées nationaux* — visant à restructurer et à renforcer l'institution. Malgré cette mesure, le nouveau directeur nommé au poste d'administrateur démissionne; l'année suivante, M. Banfield, directeur de la Direction d'histoire naturelle, fait de même. Il met en doute l'engagement du gouvernement envers les musées après avoir fait observer que le budget du Conseil des Arts du Canada pour un an équivalait au budget d'exploitation des musées nationaux (à l'exclusion de la Galerie nationale du Canada) sur plus de 50 ans. D'après lui, le nouveau régime ne changera pas grand-chose à la pénurie de longue date, devenue critique, en matière de ressources, de personnel professionnel et d'installations convenables. Le nouvel édifice, malgré ses imperfections, aurait au moins permis d'améliorer certains de ces aspects³⁴.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada voit le jour dans ce contexte incertain et instable. Les musées font certainement partie du programme culturel du gouvernement et, d'après les études de Sheppard et de Gutheim, on s'attend à ce que ces institutions deviennent de plus en plus importantes et aient des mandats nationaux ambitieux. Cependant, bien d'autres institutions et politiques sont englobées dans cette stratégie en matière de culture et la façon dont elles seront ou pourront être financées n'est pas claire³⁵. Dans ce contexte, on comprend que les partisans du Musée des sciences et de la technologie et son nouveau directeur soient résolus à le mettre sur pied pour qu'il commence ses activités le plus tôt possible.

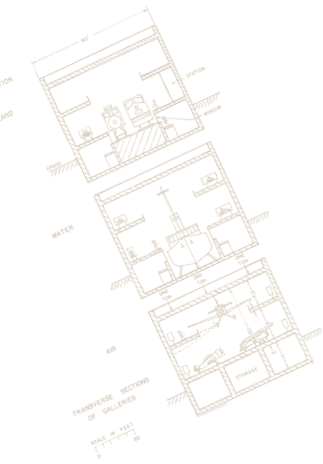
À l'époque où M. Baird est nommé directeur, il sait qu'il n'y aura dans l'immédiat aucun nouvel édifice pour le musée des sciences et que le musée ne sera pas en tête de liste au moment où l'on finira par envisager des immeubles. Par conséquent, il ne sert à rien d'attendre cette éventualité.



L'édifice Morrison-Lamothe qui est devenu le domicile du nouveau musée.
(MSTC J 19244)

³⁴ Key, p. 222-224.

³⁵ D'après Key, vers 1967, le coût du Centre national des Arts a augmenté considérablement pour passer de 9 millions de dollars à l'origine à 46 millions de dollars, p. 224.



Par ailleurs, il y a aussi en arrière-plan les problèmes de financement chroniques du Musée national et l'on croit, non sans raisons, qu'un nouveau musée empirera ces difficultés dans la mesure où « [...] des énergies et des ressources limitées [seront dispersées] »³⁶ [traduction]. Le sentiment d'urgence peut en avoir été accru. Après tout, un directeur sans musée serait beaucoup plus vulnérable aux réductions budgétaires que celui d'une institution publique établie. Dans ce contexte, M. Baird a pris une décision très avisée lorsqu'il a accepté la solution de rechange, qui n'a rien d'idéal, où l'on aménage pour une utilisation provisoire des locaux non conçus à l'origine pour un musée et où l'on va rapidement de l'avant avec le projet. À l'époque, peu de personnes auraient pu deviner dans quelle mesure les locaux « temporaires » [traduction] du Musée deviendraient permanents.

³⁶ Sheppard, p. 315.